



Conseil municipal du 18 janvier 2024

Bon pour affichage le 26 janvier 2024

PRESENTS : M BAILLY, Mme GRATEAU, Mme DEGENNE, M CHEMIN, Mme NALET, M PÉROCHON, M PASQUIER, Mme RÉAULT, Mme DEVÉMY, Mme AUDINET, M CARTIER.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE.

ABSENTS EXCUSES : M SOLIGNAC donnant pouvoir à M CHEMIN.
Mme BERNARD donnant pouvoir à M BAILLY.
Mme DECHEZELLE donnant pouvoir à Mme DEGENNE
M ROUX.

Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 19 h 10, sous la présidence du maire.

Secrétaire de séance : Mme NALET.

1. PRESENTATION DU PROJET DE VOLKWIND

Le Conseil Municipal accueille les représentants de la société VOLKSWIND : Antoine BORÉ, chargé d'études éolien, et Timothée BAECKELANDT, responsable commercial régional.

Messieurs BAECKELANDT et BORÉ ont souhaité venir présenter aux conseillers municipaux les contours du projet éolien concernant l'agrandissement du parc de Saint-Pierre-de-Maillé sur les communes de Pleumartin et de Saint-Pierre-de-Maillé qui respectivement accueilleront une éolienne et trois.

2. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE – EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU BATIMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE. 24-001

Il convient de mettre à jour le plan prévisionnel de financement de cette opération afin d'inclure :

- l'octroi en décembre 2023 de la subvention de l'État au titre du FONDS VERT de la somme de 200.000 €
- la demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Départemental de la Vienne d'un montant de 78.000 €

Le plan prévisionnel de financement s'établit comme suit pour une dépense totale s'élevant à 1.522.636 € hors taxe :

| DEPENSES HT | | RECETTES HT | |
|------------------|----------------|--|--------------|
| | | État : DSIL 2021 | 103.378,00 € |
| | | État : DETR phase 01 (2022) | 150.000,00 € |
| Travaux | 1.384.084,00 € | État : DETR phase 02 (2023) | 150.000,00 € |
| Maîtrise d'œuvre | 106.599,00 € | État : FONDS VERT (2023) | 200.000,00 € |
| Études diverses | 11.212,00 € | Département : ACTIV 02 | 150.000,00 € |
| | | Département : subvention complémentaire 78.000,00 € | |



Commune de

2 avenue Jourde 86450 PLEUMARTIN

courriel : contact@pleumartin.fr

| | | | |
|--|------------|--|--------------|
| Mission SPS | 3.100,00 € | ÉNERGIES VIENNE | 150.000,00 € |
| Mission contrôle technique | 2.781,00 € | Grand Châtellerault : | |
| Remplacement des pompes de charges en chaufferie | 7.550,00 € | fonds de concours 2022/2023 | 32.912,58 € |
| Travaux imprévus | 7.310,00 € | Part communale | |
| | | Fonds propre | 58.345,42 € |
| | | Emprunt | 450.000,00 € |
| | | <i>(avance remboursable à taux 0% : ÉNERGIES VIENNE)</i> | |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

1/ approuve le plan prévisionnel de financement de l'opération de rénovation énergétique – extension et restructuration du bâtiment de l'école primaire tel que présenté ci-dessus ;

2/ autorise le maire ou son représentant à solliciter le Conseil Départemental de la Vienne pour demander une subvention complémentaire de la somme de soixante-dix-huit mille euros et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Adopte par 14 voix POUR.

3. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE REFECTION DES COUVERTURES ARDOISES ET ZINC DE LA MAIRIE. 24-002

Il conviendrait de signer un avenant n°01 concernant des travaux supplémentaires pour :

- la fourniture et la pose des épis zinc neufs
- le rajout de la girouette.

Cet avenant représente une augmentation de 0.799 % du montant initial du marché, soit 1.650 € hors taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte et autorise le maire ou son représentant à signer l'avenant N° 01 de l'entreprise ROBERT JEAN SAS pour un montant de 1.650 € hors taxe

Adopte par 14 voix POUR.

4. AMENAGEMENT DU CIMETIERE ET DEMANDE DE SUBVENTION. 24-003

Deux entreprises ont été consultées :

- pour l'aménagement d'un jardin des souvenirs
- la fourniture et la pose de 2 columbariums de 6 compartiments chacun
- la fourniture et la pose de 10 cavurnes.

Leur offre est la suivante :

| | PF DAOUT-PERRIN | PF MARBERIE RENE F. MARCEL |
|------------------------------------|-----------------|----------------------------|
| Montant total en euros HT | 14 830,93 | 13 072,50 |
| 10 cavurnes | 4 878,33 (2) | 2 386,67 |
| Aménagement jardin du souvenir (1) | 3 114,23 | 4.362,50 |
| Columbariums | 6 259,20 | 6 323,33 |
| Frais de livraison et de pose | 579,17 | |

(1) comprenant : 1 puit en cuve pour dispersion avec grille et galets décoratifs, une colonne pour y fixer les plaques avec l'identité des défunts



(2) cette offre prévoit le creusement pour étanchéité des cavurnes pour 2550 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Adopte par 14 voix POUR

- retient pour les travaux d'aménagement d'un jardin des souvenirs, de 2 columbariums de 6 cases et de 10 cavurnes, l'entreprise PF MARBRERIE RENE F MARCEL, sise à Châtellerault, pour un montant de 13 072,50 € H.T.
- autorise le maire ou son représentant à signer la proposition
- autorise le maire ou son représentant à solliciter l'État pour une demande de subvention au titre de la DETR 2024
- dit que le plan prévisionnel de financement se présente comme suit en hors taxe

| DEPENSES HT | | RECETTES HT | |
|-------------|-------------|---------------------------------------|-------------------|
| Travaux | 13 072,50 € | État : DETR 30% | 3 921,75 € |
| | | Part communale Fonds propre | 9 150,75 € |

- précise que les crédits sont inscrits au budget
- autorise le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

5. TRAVAUX SUR LE RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DEMANDE DE SUBVENTION. 24-004

Il est proposé de programmer pour 2024 une nouvelle phase de travaux de remplacement des points lumineux énergivores du réseau d'éclairage public par des lanternes à LED.

SORÉGIÉS nous a établi une proposition pour le remplacement de 107 lanternes situées dans les rues : Jules Ferry, des Acacias, Victor Hugo, République, Descartes, Agréau, chemin Agréau, Gambetta, Rabelais, chemin Vert, Hargarten, Jourde, des Tilleuls et du Stade.

Cette proposition s'élève à 75 045,14 € hors taxe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Adopte par 14 voix POUR.

- approuve les travaux pour le remplacement de 107 points lumineux du réseau d'éclairage public dans les rues : Jules Ferry, des Acacias, Victor Hugo, République, Descartes, Agréau, chemin Agréau, Gambetta, Rabelais, chemin Vert, Hargarten, Jourde, des Tilleuls et du Stade, pour la somme de 75 045,14 € H.T. ;
- autorise le maire ou son représentant à signer la proposition dudit montant de SORÉGIÉS ;
- autorise le maire ou son représentant à solliciter l'État pour l'obtention d'une subvention au titre du FONDS VERT 2024 et SORÉGIÉS ;
- dit que le plan prévisionnel de financement se présente comme suit en hors taxe

| DEPENSES HT | | RECETTES HT | |
|-------------|-------------|---------------------------------------|--------------------|
| Travaux | 75 045,14 € | État : FONDS VERT 30% | 22 513,54 € |
| | | SOREGIES 50% | 37 522,57 € |
| | | Part communale Fonds propre | 15 009,03 € |

- précise que les crédits seront inscrits au budget 2024 ;
- autorise le maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

6. ACTUALISATION DES TARIFS 2024. 24-005

Le service Funéraire de la commune de PLEUMARTIN a cessé ses activités au 1^{er} janvier 2024.

Il est proposé d'augmenter uniquement les prestations funéraires et de maintenir les tarifs des autres services communaux et des locations étant donné qu'ils ont été augmentés l'année dernière.

| Services Communaux | Désignation | 2024 |
|------------------------|---|-----------|
| Service Funéraire | Table réfrigérante forfait | 100 € |
| | Caveau provisoire / jour | 30 € |
| | Plaque pour inscrire le nom du défunt au jardin des souvenirs : à l'unité | 80 € |
| | Concession caverne trentenaire | 200 € |
| | Concession cimetièrè trentenaire | 200 € |
| | Concession columbarium trentenaire | 350 € |
| Garderie Municipale | par mois 8 garderies maximum | 10 € |
| | Par mois par enfant au-delà de 8 garderies | 25 € |
| | Mercredi matin | 6 € |
| | Retard de 5 à 30 min | 10 € |
| | Retard au-delà de 30 min | 20 € |
| | à compter du 3ème enfant de la même famille | gratuit |
| Immeuble de rendements | 15 bis rue Jules Ferry (par mois) | 330 € |
| | 17 avenue Jules Ferry (par mois) | 400 € |
| | EHPAD (par an) | 144 000 € |
| | Occupation domaine public (par an) | 200 € |
| | Bureaux ADMR (par mois) | 230 € |
| | Bureaux Mutualité Française (anciennement CLIC, par mois) (1) | 300 € |
| Salle des fêtes | Halle par des personnes privées hors commune | GRATUIT |
| | Vendredi, Samedi, Dimanche, jours fériés : COMMUNE | 280 € |
| | Vendredi, Samedi, Dimanche, jours fériés : HORS COMMUNE | 400 € |



| | |
|---|----------------|
| Jour suivant : COMMUNE | 140 € |
| Jour suivant : HORS COMMUNE | 200 € |
| Vin d'honneur : COMMUNE | 70 € |
| Vin d'honneur : HORS COMMUNE | 110 € |
| Jour semaine 1er jour : COMMUNE | 180 € |
| Jour semaine 1er jour : HORS COMMUNE | 280 € |
| Jour semaine jour suivant : COMMUNE | 90 € |
| Jour semaine jour suivant : HORS COMMUNE | 140 € |
| Associations locales de la Commune | 130 € |
| Associations locales Hors Commune | 220 € |
| Petite salle + cuisine | 100 € |
| Caution location salle | 800 € |
| Location vidéoprojecteur | 50 € |
| Caution vidéoprojecteur | 2 500 € |
| Non présent pour l'état des lieux d'entrée ou de sortie | 100 € |
| Salle rendue être nettoyée, ni rangée | 100 € |
| Petite dégradation : travaux de remise en état réalisés par un agent communal | 26 € par heure |
| Travaux de remise en état réalisés par un artisan ou une entreprise : paiement de la prestation de l'entrepreneur | |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Approuve les tarifs communaux mentionnés ci-dessus
- Dit que lesdits tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} février 2024.

7. REVITALISATION « MAISON MAIGRE ». 24-006

Dans le cadre du projet de revitalisation de la « Maison MAIGRE », située 28 et 28 bis rue des Acacias à Pleumartin, SEM HABITAT propose à la commune de PLEUMARTIN de réaliser une étude de faisabilité confiée à leur cabinet d'architecte qui soumettra 2 scénarii minimum pour la réhabilitation cette bâtisse.

Cette étude est estimée à 8 516 € hors taxe, soit 10 216,20 € TTC, comprenant pour de la bâtisse et ses dépendances : un relevé topographique et une étude de faisabilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'étude de faisabilité relative à la revitalisation de la maison « MAIGRE » située 28 et 28 bis rue des

Acacias à Pleumartin ;

- Désigne SEM HABITAT pour réaliser cette étude s'élevant à 8 516 € hors taxe ;
- Autorise le maire ou son représentant à signer la lettre d'engagement rédigée ce sens ;
- Autorise le maire ou son représentant à signer toute pièce afférente à ce dossier.

8. INFORMATIONS DIVERSES

8.1 POPULATION LEGALE A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

La population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 est de 1214 (population municipale 1204 + population résident temporairement dans la commune 10).

8.2 INAUGURATION DE L'ÉCHOPPE DIMANCHE 21 JANVIER 2024 A 11H

8.3 BILAN DE MI-MANDAT 2020 – 2023 DU SYNDICAT EAUX DE VIENNE

Bilan du syndicat en version numérique à l'adresse <https://bilan.eauxdevienne.fr>

8.4 PLANNING DU MARCHÉ

| | |
|-----------------|-------------------------------------|
| 21 janvier 2024 | Céline BERNARD / Éric BAILLY |
| 28 janvier 2024 | Lydie RÉAULT / Dominique CHEMIN |
| 4 février 2024 | Lydie RÉAULT / Marylise AUDINET |
| 11 février 2024 | Sylvie DEGENNE / Jacques PÉROCHON |
| 18 février 2024 | Flavien CARTIER / Philippe PASQUIER |
| 25 février 2024 | Annick NALET / Annick GRATEAU |
| 3 mars 2024 | AUDREY DEVEMY / Dominique CHEMIN |

Le prochain conseil municipal se tiendra le Jeudi 22 février 2024 à 19 heures.

L'ordre du jour est épuisé ; le Maire a clos la séance à 23 h 35.